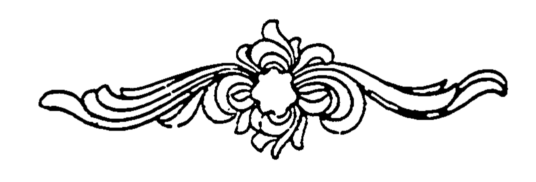
ESSAI DE MONOGRAPHIE FAMILIALE

Zéphirin Paquet

Sa Famille

Sa Vie

Son Oeuvre



QUÉBEC

1927

CHAPITRE VI

Claude Pasquet

Claude Pasquet, né le 21 octobre 1741, fut élevé à la rue Saint-Vallier, au pied de la côte Sainte-Geneviève. Sans doute que son père lui trouva de l'occupation au palais de l'Intendant, mais les événements de 1760 l'obligèrent à changer l'orientation de sa vie.

Nous savons qu'en 1761, Claude travaillait chez un menuisier, probablement Charles Hubert[5], un voisin de la rue Saint-Vallier, qui lui fournit facilement de l'ouvrage à cette époque où presque toutes les maisons de la ville étaient à rebâtir et à meubler. C'est ainsi qu'il fit son apprentissage et gagna son titre de maître-menuisier[6].

Lorsqu'en 1762, Marie-Louise Chapeau quittera Québec pour Lorette, Claude habitera seul la petite maison de la rue Saint-Vallier, et c'est sans doute à cette occasion qu'il fut convenu entre la mère et le fils que celui-ci resterait propriétaire de la moitié de l'emplacement. C'est là que, le soir de ses noces, le jeune menuisier installera son épouse.

Le 23 novembre 1767, dans l'église paroissiale de Québec, Claude Pasquet passe au doigt de sa fiancée, Françoise Valière, l'anneau nuptial. Sa mère et sa sœur Marie-Josephte étaient là avec Charles Hubert,

---

5 Le 1er janvier 1761, Marie-Josephte Pasquet, sœur de Claude, est marraine au baptême d'une fille de Charles Hubert. Ce qui indique déjà une certaine amitié entre les deux familles, amitié qui amena sans doute le mariage de Charles Hubert et de M.-Louise Chapeau.

6 Lors de l'inventaire de Joseph Alain tous les outils de menuiserie lui sont attribués.

le beau-père, et Louis Audivert ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de Lorette, tous heureux de participer au bonheur des époux.

Toute la fortune paternelle ayant sombré avec la monnaie de carte dépréciée et rejetée de partout, il fallut au jeune menuisier vivre au jour le jour, dans une pauvreté quasi absolue. Mais qui a du cœur et du bras arrive toujours à vaincre la misère. Claude travailla si bien que ni lui, ni sa femme, ni ses enfants ne manquèrent jamais du nécessaire. Pendant les six années qu'il vécut à Québec, la hache, les ciseaux et la varlope lui suffirent pour gagner le pain de chaque jour. Cependant, en 1773, pour se créer sans doute une source de revenu, il afferme la maison et le bac du passeur de la rivière du Cap-Rouge[7].

A l'extrémité de la route qui descend de Sainte-Foy par la côte Saint-Michel, les seigneurs de Gaudarville avaient établi un passage à bac[8] fréquenté surtout par les gens de Saint-Augustin et de la côte nord du fleuve. Jacques Galarneau occupait déjà la maison du passeur en 1744, au moment où son fils Jean-Baptiste afferme le bac et le droit du passage[9]. Celui-ci demeura " passager " au Cap-Rouge, jusqu'à sa mort en 1771[10]. Le poste fut ensuite détenu par Jean-Baptiste Vocelle dit Bellehumeur, jusqu'au 6 septembre 1773[11]. Ce jour-là, Claude Pasquet en prit possession.

---

7 Bail à ferme par le sieur Duchesnay à Martin Pasquet, 5 avril 1773. Il s'agit bien dans cet acte de Claude et non de Martin. (Greffe Saillant.)

8 Là même où se trouve aujourd'hui le pont.

9 Greffe Noël Duprac, 7 sept. 1744.

10 L'inventaire de J.-Bte Galarneau fait mention d'un bail du 6 fév. 1770 et de trois quittances de droits payés le 3 novembre 1770.

11 Greffe M. Parent, 6 sept. 1771.

Le bac évidemment ne nourrissait pas son homme, il rapportait cependant quelque argent et quelques boisseaux de grain.

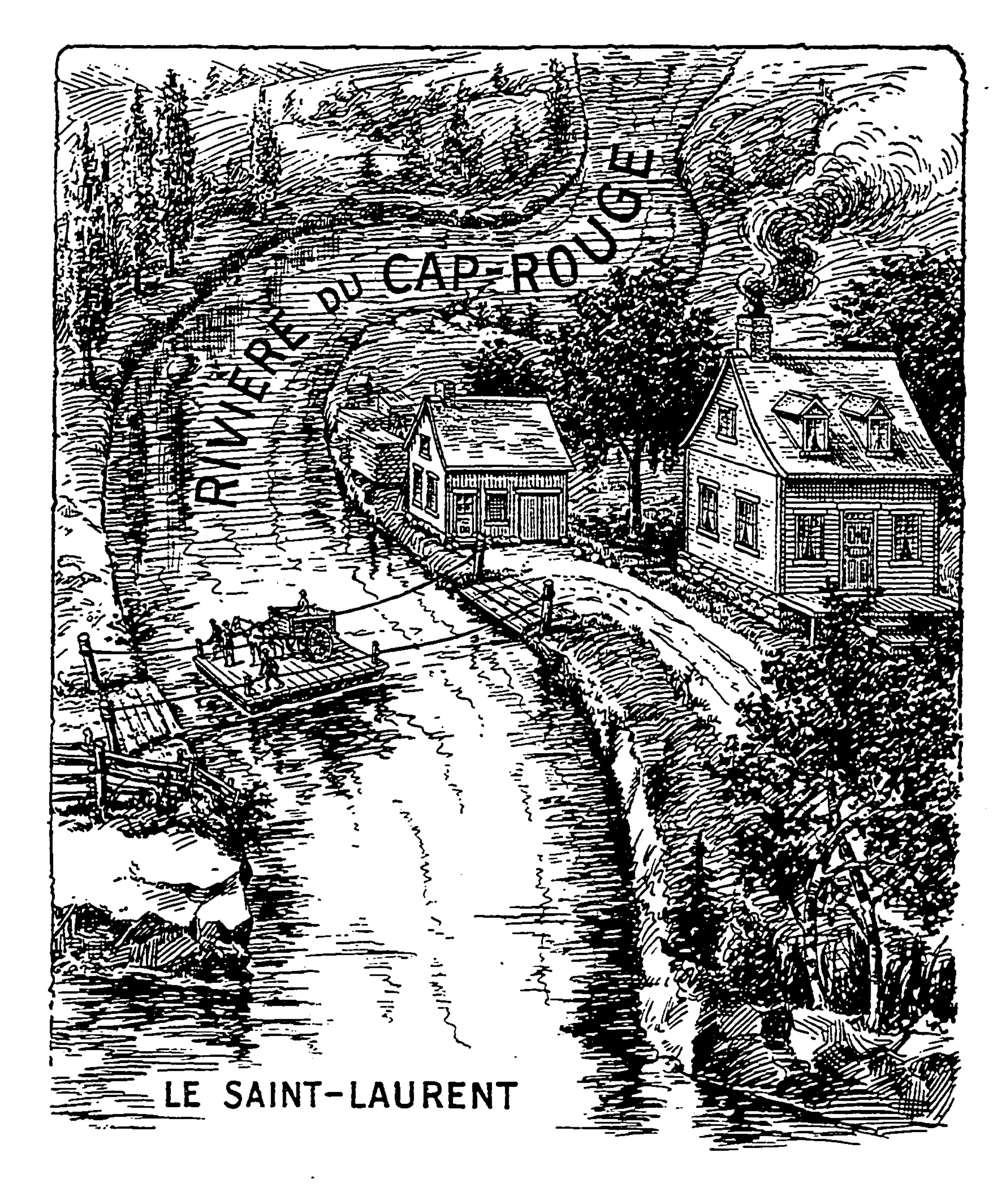
Claude, en s'installant au Cap-Rouge, continua donc de vivre de son métier de menuisier. Les planches s'entassèrent sur le bord de la rivière près de la petite maison, et la boutique du passeur fut bientôt connue et fréquentée grâce à sa situation même.

Le bail du 5 avril 1773, valable pour un an ne fut qu'un essai ; mais Claude Pasquet le trouva suffisant pour demeurer " passager " de la rivière. Il s'en alla donc à Beauport au printemps de 1774, régler la question du bac avec M. Duchesnay seigneur de Gaudarville. Les câbles étaient à remplacer et le bac lui-même ne valait plus rien. Il fut arrêté entre le seigneur et son fermier que celui-ci se chargerait d'entretenir et de réparer le bac et la maison, de renouveler les câbles, autant de fois qu'il en serait besoin, et de faire un bac neuf, le tout à ses frais et dépens ; on lui laissait la jouissance du profit du passage la première année et des deux tiers la deuxième année. Le fermier pouvait aussi couper sur la seigneurie tout le bois nécessaire à ces réparations ainsi que son propre bois de chauffage. A partir de la troisième année, M. Duchesnay se réservait comme prix de fermage la moitié du revenu du bac payable à son château seigneurial, à Beauport. L'acte notarié de ce nouveau bail, valable pour cinq ans, fut dressé le 4 mars 1774, par Mtre Berthelot Dartigny et signé par M. Antoine Juchereau sieur Duchesnay agissant en son nom et en celui de son frère Eustache, absent.

Claude Pasquet, prit certainement dans la suite d'autres arrangements avec son seigneur, mais la

chance ne nous a pas favorisé dans nos recherches. Nous n'avons pas non plus trouvé une seule quittance qui nous aurait permis de juger de quelle ressource était le bac pour le passeur[12].

Il nous est cependant facile de reconstituer cette vie tranquille et paisible du menuisier du Cap-Rouge.



[12] J.-Bte Galarneau payait au seigneur trente livres. J.-Bte Vocelle afferma le passage pour quatre cents livres. Louis Paquet, fils de Claude, en 1802, paiera trente piastres d'Espagne et Étienne Boutet, en 1808, dix-huit louis.

Chez lui, point d'ambition, ni de soif du lucre : s'il vit et s'il travaille, c'est surtout pour élever honnêtement et chrétiennement sa famille. Assis auprès de sa femme, entouré de ses enfants qu'il voit se multiplier et grandir, il éprouve cette paternelle satisfaction de constater chaque jour que la joie, le bonheur remplit toutes les petites prunelles fixées dans les siennes. De son atelier, où le travaille abonde, il surveille le passage, car à toute heure, on réclame le service du bac. Voici les cultivateurs qui reviennent de la ville où ils ont vendu leur beurre et leurs légumes.

— Eh bien ! les amis, fait Claude en se dirigeant vers la rivière, le marché est-il bon ?

— Maigre, mon cher, bien maigre !

— Cependant cela se paie maintenant en chelins et en pence tout neufs.

— Oui, cela vaut toujours mieux que les *cartes*.

— Vogue, mon navire !

Et les cordes roulaient sur les poulies. En cinq minutes la traversée était faite. Le tablier s'abaissait sur la rive, l'homme payait et hue ! la grise...

Claude rentrait dans son atelier et reprenait son ouvrage. Bientôt il s'entendait héler de l'autre rive ! toujours heureux de servir les passants, il retournait au bac. Sa journée se passait ainsi tantôt poussant le rabot, tantôt tirant le grelin. Le soir, et parfois assez tard dans la nuit, il veillait encore attendant quelque retardataire qui devait passer, la voiture pleine des emplettes faites à la ville pour la femme, les enfants et... pour tout le voisinage. Dans ces circonstances Christian Becker, meunier de Gaudarville, André Robitaille, Louis Doré et Louis Berthiaume, proches

voisins, venaient tantôt l'un, tantôt l'autre ; parfois tous, le même soir, fumer et causer. Madame Pasquet se plaisait alors à les entendre parler des beaux régiments de Montcalm, des braves de Lévis qui, au soir du 27 avril 1760, avaient franchi la rivière à ce même passage du Cap-Rouge, Quand le retardataire frappait à la porte, elle le faisait entrer et servait à tous une tasse de thé bien chaud.

Avec les années la petite maison du passeur se remplit de jolies têtes blondes, enfants délurés que l'on rencontrait plus souvent au bac qu'à la maison. Les garçons cependant à mesure qu'ils prenaient de l'âge, travaillaient à l'atelier sous la direction du père qui aimait à les initier aux travaux de menuiserie.

La grand'mère, Marie-Louise Chapeau, se rendait parfois au Cap-Rouge avec sa fille Josephte pour embrasser les petits enfants et causer avec son fils. On lui faisait fête toute la journée, et on la conduisait à Lorette, chez les Alain, toujours heureux de la revoir. C'est dans une de ces visites de l'automne de 1782 que la mère s'ouvrit à Claude de son dessein de vendre l'emplacement de la rue Saint-Vallier dont elle lui avait cédé la moitié à l'époque de son mariage avec Joseph Alain. Le fils était bien de l'avis de la mère, car, pourquoi garder ce terrain improductif : lui, Claude, ne songeait nullement à s'établir en ville, François son frère était fixé à Longueuil chez les parents de sa femme et Josephte allait bientôt se marier.

Claude céda donc à sa mère l'avantage qu'il avait de posséder la moitié du terrain en question pour ne garder que sa part, soit un tiers de l'immeuble[13]. Fran-

[13] Cession Claude Paquet à sa mère, 20 fév. 1783 (Greffe J.-A. Panet.)

çois autorisa aussi cette vente par une lettre du 5 novembre 1782[14], et l'emplacement fut vendu à Jean Guillemin, le 4 mars 1783, pour une somme de quatre piastres d'Espagne[15] payées comptant[16].

Cette vente est le dernier acte notarié de Marie-Louise Chapeau. Depuis la mort de son mari, Charles Hubert,[17] elle vivait seule avec sa fille ne s'occupant guère que de prier Dieu pour ses enfants. Munie des sacrements de l'Église et pieusement assistée par son beau-fils, Messire Augustin Hubert, curé de Québec, elle rendit son âme à Dieu le 11 juillet 1786 âgée de 65 ans. Elle fut inhumée le lendemain dans le tombeau des Paquet, au cimetière des Picotés, " en présence de Messire Chenet, prêtre et d'un grand concours du peuple[18] ". Les familles Pasquet, Alain et Hubert conduisaient le deuil.

La mort de sa mère impressionna vivement Claude Pasquet. On pria beaucoup pour elle dans la maison du passage, et, chaque soir, après la prière, Claude, la tête dans ses mains, restait longtemps prosterné devant Dieu. Sans doute, il songeait que lui aussi irait bientôt, peut-être, rejoindre au ciel cette mère bien-aimée. Les quelques infirmités contractées ces années-

---

14 Nous reproduisons cette lettre à la fin du volume, en respectant son orthographe; elle est épinglée avec l'acte de vente du 4 mars 1783.

(a) M. l'abbé Auguste-David Hubert, alors curé de Québec, était fils de Charles Hubert et de Charlotte Thibault. On se rappelle que Marie-Louise Chapeau avait épousé Charles Hubert, le 12 août 1765. (*Note de la lettre, fin du volume.*)

15 A cette époque la piastre d'Espagne valait cinq chelins.

16 Greffe J.-A. Panet.

17 Charles Hubert mourut le 23 mai 1770.

18 Acte de décès.

là même dans les travaux de réparations du Moulin du Cap-Rouge[19] n'étaient-ils pas les signes avant-coureurs de la maladie et de la mort ? Cependant Claude travaillera dix années encore dirigeant surtout l'apprentissage de ses fils, Martin et Louis, qui seront menuisiers comme leur père. L'éducation des autres enfants ne fut pas non plus oubliée, mais trop jeunes encore pour être appliqués aux durs travaux, ils restaient davantage sous la surveillance maternelle. Dieu donna à Claude Pasquet six garçons et six filles ; deux de ces dernières s'envolèrent au ciel : l'une à huit ans et l'autre avant d'avoir vu son sixième printemps.

En 1796, commencera l'exode des enfants de Claude Pasquet. Le 27 juin de cette année, Françoise, jeune fille de vingt-quatre ans, épousa Gabriel Côté, maître charron, domicilié à Québec sur la rue Saint-Vallier. Ce fut Martin qui conduisit sa sœur à l'église et déposa le consentement écrit du père, retenu au lit par " ses infirmités "[20].

Quelles étaient ces infirmités dont souffrait le passeur du Cap-Rouge ? Nous ne pouvons le dire, mais leur intensité dut augmenter considérablement, car Claude Pasquet trépassa le premier août 1796, lais-

---

[19] Le 27 avril 1782, une forte crue de printemps emporta la chaussée du moulin. Christian Becker en fit construire une autre au pied des rapides. Les travaux, fortement endommagés au printemps de 1784, ne furent terminés qu'à l'automne de 1785. Christian Becker fit aussi construire sur un quai le long de la rivière un hangar capable de loger 10,000 minots de blé.

Claude Pasquet eut une grande part dans ces travaux. (Voir dans le greffe J.-A. Panet. Bail du moulin de Gaudarville, par Ch. Becker, 16 août 1781 ; et convention pour la construction d'une chaussée, 30 avril 1783.)

[20] Acte de mariage de Gabriel Côté et de Françoise Pasquet.

sant la mère et les enfants dans une profonde affliction.

L'inventaire de ses biens, dressé le 26 avril 1797[21], témoigne de l'aisance qui régnait dans la modeste maison du passage. De la maison elle-même l'acte ne nous dit rien[22], mais elle était amplement meublée : un grand buffet estimé 34 livres 10 sous, et deux autres plus petits, valant 18 livres ; puis deux bonnes tables et des chaises de paille. La vaisselle comprenait trois assiettes et quatre bols, douze cuillères et huit fourchettes ; les ustensiles de cuisine : deux goblets, une cuillère à pot et un plat de terre cuite ; une cruche, deux chaudrons et une marmite ; trois mesures en fer blanc, trois seaux et vingt et une terrines. La vieille cheminée servait encore, mais la maison était chauffée par un bon poèle estimé dix livres. L'ameublement de l'atelier constituait la partie essentielle de cet inventaire, au centre, un établi sur valet ; des tables, le long des cloisons ; des planches, debout dans un coin ; des brasses de cordages valant 48 livres, une boîte de ferrailles et des paquets de fil ; des chassis d'assemblage prêts à être posés ; puis la longue liste des outils et instruments de toutes formes et de toutes grandeurs : ciseaux, gouges et becs-d'âne ; bouvet et doucines, guillaumes et varlopes ; équerres et trusquins ; égohines, limes, marteaux et tenailles, etc....

Claude Pasquet ne cultiva point la terre, cependant, il donna des soins assidus au petit jardin attenant à la maison et où se récoltaient régulièrement les légumes du pot au feu. Pour les besoins domestiques, il entretenait aussi deux vaches, qui, l'été, trouvaient

21 Greffe Dh. Voyer.

22 Le bail de J.-Bte Vocelle dit : " Une maison garnie de six croisées dont cinq garnies de vitres. "

facilement à pacager sur domaine du seigneur. De même, il y avait habituellement dans l'étable un ou deux porcs que l'on sacrifiait au début de l'hiver. A Noël, on mettait à la broche, à défaut de dinde, l'oie la plus grasse, car des oies, il y en avait toujours un petit troupeau à la ferme du passage.

Après la mort de son mari, Françoise Valière continua de résider au Cap-Rouge malgré les efforts de sa fille Françoise pour l'attirer à Québec. On versa même son douaire de trois cents livres entre les mains de Gabriel Côté qui s'engagea à la nourrir, loger et entretenir sa vie durant[23]. Mais la valeureuse mère, loin de chercher le repos, voulut rester avec ses enfants jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de s'établir.

Le jour même de l'inventaire, 26 avril 1797, le notaire dressa le contrat de mariage de Martin avec Marie Robitaille, fille d'André Robitaille et de Louise Trudel. L'époux promettait d'assigner à sa femme un douaire de mille livres et celle-ci apporterait avec elle un lit garni, une vache et un mouton[24]. Martin devint ainsi le chef de la famille, en sa qualité d'aîné, et demeura au passage jusqu'en 1802, époque où il alla se fixer à Québec, rue Saint-Jean, sur un emplacement concédé par les religieuses Ursulines le 23 octobre 1801[25].

[23] Obligation, Gabriel Côté à la succession de Claude Pasquet 4 mai 1797 ; arrangement entre les héritiers Pasquet et Gabriel Côté 1er mai 1798 ; Donation Gabriel Côté père à Gabriel Côté fils 16 mai 1798. (Greffe Ch. Voyer.)

[24] Contrat de mariage de Martin Pasquet et Marie Robitaille 26 avril 1797. (Greffe Ch. Voyer.)

[25] Greffe Plante No 2861 — Cet acte dit : " . . .Un emplacement au faubourg Saint-Jean de 66 pieds sur 60 de profondeur borné par devant au niveau de la rue Saint-Gabriel. . . " — Dans une obligation datée du 21 mars 1803, à Ant. Juchereau Duchesnay, le même emplacement avec le même voisinage est dit borné par devant à la nouvelle rue Saint-Jean. (Greffe Lelièvre.)

En 1798, ce fut le tour de Marie-Louise d'entrer en ménage. Le 5 février, elle épousait, à Sainte-Foy, Joseph Tilli ou Tilly, dit Anger[26], maître forgeron de l'Ancienne-Lorette.

Le départ de Martin pour Québec fit un grand vide à la maison du passage, mais Louis atteignait sa vingt-troisième année, et, depuis quelque temps déjà, il préparait son mariage avec Élisabeth Becker, la fille du meunier Christian Becker. C'est le 21 février 1803 que leur union fut bénite dans l'église de Sainte-Foy. Le 15 décembre précédent, il venait de succéder à son frère comme fermier du passage. Bien que son bail fut valable pour dix ans, il le résilia dans la septième année[27]. Cependant il continua de demeurer au Cap-Rouge, vivant de son métier de charpentier-menuisier.

Augustin cherchait déjà sa voie depuis quelques années. Le 10 avril 1800, il avait acheté de Michel Trudel, cultivateur de la Pointe-aux-Trembles, une terre de un arpent et demi de front sur la profondeur qui s'étend de la rivière aux Pommes jusqu'à celle de Jacques-Cartier[28]. Mais en 1804, il se ravisa et résolut de rester charpentier-menuisier, comme son père. Il vendit alors sa terre à son frère Étienne aux prix coûtant de 750 livres, puis il gagna Québec où il épousa Catherine Tourangeau, le 9 juin 1807.

Étienne quitta le Cap-Rouge au printemps de 1804. Il avait hâte de voir et d'organiser les deux ter-

---

26 Veuf de Catherine Trudel. Les registres de Sainte-Foy écrivent Tilli, ceux de Lorette et autres actes notariés, Hilly.

27 Greffe Laforce. Le bail est du 25 août 1802, la résiliation du 19 mai 1808.

28 Vente, Michel Trudel à Augustin Pasquet, 10 avril 1800. (Greffe F.-X. Larue.)

res acquises, le même jour, l'une, de son frère, l'autre, de Jean-Baptiste Langlois[29]. Nous croyons qu'il emmena avec lui son frère Joseph dont les aspirations se tournaient aussi vers la culture du sol. Les deux jeunes gens arrivèrent à Capsa dans ces jours lumineux où le soleil ayant fondu les neiges, caresse les bourgeons et les fait éclater, au bout des branches, en folioles d'un vert doux et tendre. Ils avaient devant eux, dans la direction du nord, une plaine immense, quelque peu défrichée le long du chemin du roi, mais en grande partie couverte de bouleau gris et de sombres conifères. La terre d'Étienne était là, large de trois arpents, profonde de quatre-vingts, entre les propriétés de Joseph Hamel au sud-ouest et celles de Jean-Baptiste Cantin au nord-est. Les deux frères immobiles contemplèrent un instant le bien qu'ils voulaient fertiliser de leurs sueurs. Les senteurs printanières montaient des bois, des champs, des buissons. — " Il fait bon ici, dit Étienne, entrons chez nous. " Et poussant la barrière, il pénétra dans la cour, suivi de son frère. La porte de la maison s'ouvrit. Le jeune homme était chez lui.

Au Cap-Rouge, Louis restera bientôt seul, car la mère, pour mieux assurer sa vieillesse et n'être point à charge à ses enfants jugera prudent de se remarier. Le 26 janvier 1807, elle épousait Charles Rasset, veuf de Thérèse Lavoie, cultivateur assez fortuné de Saint-

---

29 Vente' Jean-Baptiste Langlois et Augustin Pasquet à Étienne Pasquet, 12 mars 1804. (Greffe Roger Lelièvre — No 2261.)

30 Le contrat de mariage de Charles Rasset et Françoise Valière est dans le greffe Lelièvre. Outre ses terres de Saint-Augustin, Charles Rasset possédait une rente annuelle de 300 livres

Augustin[30]. Nous croyons qu'à cette occasion le beau-père amena avec lui tous les enfants non encore établis et particulièrement Jean auquel il fera don, le 14 août 1809, d'une terre située aussi à Capsa entre la rivière aux Pommes et celle de Jacques-Cartier[31]. Jean ne s'établit à Capsa qu'en 1814, du moins si l'on en croit son acte de mariage qui le dit cultivateur de Saint-Augustin[32].

Ainsi donc l'influence de Claude Pasquet comme menuisier s'exerça sur les trois aînés de ses enfants ; la terre prit les trois autres.

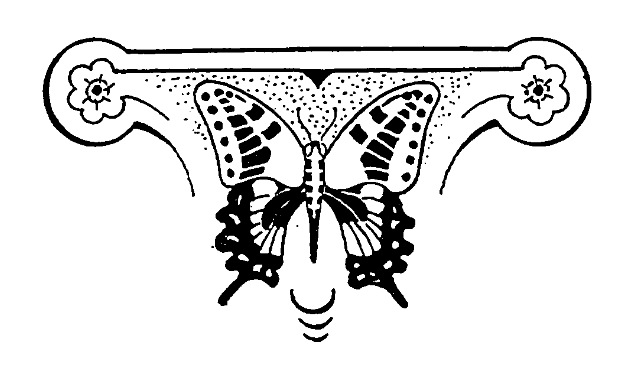
---

31 Donation, Charles Rasset et son épouse à Jean Pasquet 14 août 1809. (Greffe F.-X. Larue.)

32 Jean Pasquet épousa Marie Moisan, le 24 janvier 1814, à la Pointe-aux-Trembles.

Que les exemples d'autrefois
Te forgent une âme très fière,
Capable d'écouter la voix
Des morts, qui dorment sous la terre.

— Blanche Lamontagne.



La Famille Paquet

JOSEPH PAQUET et ELISABETH PICHER

1. *Marie-Elisabeth*, baptisée, le 9 mai 1813, à la Point-aux-Trembles ;
   mariée à Pierre Defoy, le 23 janvier 1832, à la Pointe-aux-Trembles ;
   inhumée, le 9 décembre 1851, à la Pointe-aux-Trembles.
2. *Marie-Luce*, baptisée, le 10 avril 1815, à la Pointe-aux-Trembles ;
   mariée à Thomas Trudel, le 24 août 1852, à la Pointe-aux-Trembles ;
   inhumée, le 17 juin 1853, à Saint-Raymond.
3. *Sophie*, baptisée, le 12 avril 1817, à la Pointe-aux Trembles ;
   mariée à François Hamel, le 1er octobre 1838, à la Pointe-aux-Trembles ;
   inhumée, le 29 septembre 1897, à Augusta, Maine, E.-U.
4. JOSEPH-ZÉPHIRIN, baptisé, le 20 décembre 1818 à la Pointe-aux-Trembles ;
   marié à *Marie-Louise Hamel*, le 3 août 1843, à N.-D. de Québec ;
   inhumé, le 1er mars 1905, à Saint-Roch de Québec.
5. *Florence*, baptisée, le 20 juillet 1820, à la Pointe-aux-Trembles ;
   mariée à Jacques Larivière ;
   inhumée, le 14 février 1862, à l'Im.-Conc. des Trois-Rivières.

6. *François-Ferdinand*, baptisé, le 3 avril 1822, à la Pointe-aux-Trembles ;
marié à Marie Leclerc, le 5 août 1845, à la Pointe-aux-trembles ;
inhumé, le 25 janvier 1898, à Pont-Rouge.
7. *Domitille*, baptisée le 20 octobre 1824, à la Pointe-aux-Trembles ;
mariée à Paul Defoy, le 30 janvier 1844, à la Pointe aux-Trembles ;
inhumée, le 3 février 1846, à laPointe-aux-Trembles.
8. *Louise*, baptisée, le 30 avril 1826 ; à la Pointe-aux-Trembles ;
mariée à Jacques Hamel, le 13 janvier 1846, à Saint-Roch ;
inhumée le 2 mai 1899, à Saint-Norbert d'Arthabaska.
9. *Flavie*, baptisée, le 7 juillet 1827, à la Pointe-aux-Trembles ;
mariée à Isidore Laberge, le 9 février 1847, à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumée, le 11 décembre 1893, à Saint-Sauveur de Québec.
10. *Adèle*, baptisée, le 3 juillet 1829, à la Pointe-aux-Trembles ;
mariée à Philippe Drolet, le 12 août 1853, à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumée, le 11 décembre 1871, à St-Jean-Baptiste de Québec.
11. *Adélaïde*, baptisée, le 23 janvier 1831, la à Pointe-aux-Trembles ;
mariée en 1852 (?) à Joseph-Élisée

Langlois, instituteur ;
inhumée, le 4 août 1883, à la Pointe-aux-Trembles.

12. *Anne*, baptisée, le 2 juillet 1832 ; à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumée, le 4 décembre 1832, à la Pointe-aux-Trembles.

13. *Elisabeth*, baptisée, le 5 janvier 1834, à la Pointe-aux-Trembles,;
mariée à Flavien Delisle, 13 juillet 1858, à la Pointe-aux-Trembles;
inhumée, le 17 avril 1893, à Pont-Rouge.

14. *Anselme*, baptisé, le 1er août 1835, à la Pointe-aux-Trembles ;

15. *Eugène*, baptisé, le 1er septembre 1837, à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumé, le 5 janvier 1838, à la Pointe-aux-Trembles.

16. *Samuel*, marié à Elise Morin ;
inhumé, le 31 juillet 1907, à Mont-Carmel.

17. *Marie-Emilie*, baptisée, le 17 avril, 1840, à la Pointe-aux-Trembles ;
mariée à Augustin Brousseau, le 17 mai 1864, à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumée, le 15 décembre 1913, à Pont-Rouge.

18. *Joseph*, baptisé, le 31 juillet 1841, à la Pointe-aux-Trembles ;
marié, à Delima Trudel, le 16 février 1863, à la Pointe-aux-Trembles ;
inhumé, le 31 octobre 1912, à Saint-Raymond.